

**POLLUTION DE L'AIR PAR LE DIOXYDE DE SOUFRE A LOGICOOP**



**Seuil d'information et de recommandation**

Communiqué du: **24/10/2016 à 07h00**

Observations: **Dimanche 23 octobre 2016**  
**Terminé**

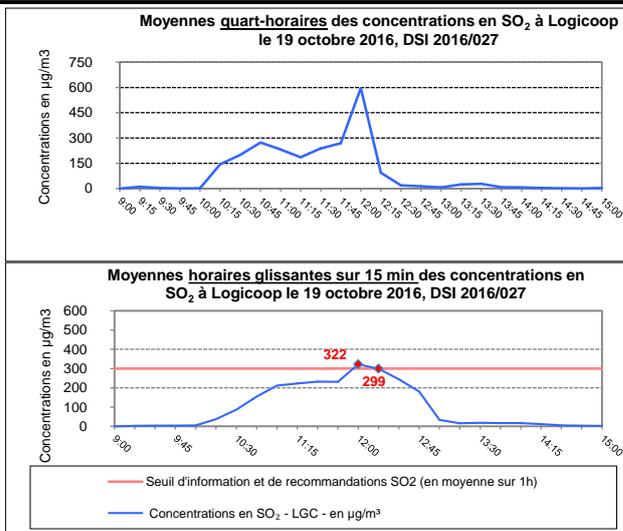
**Dépassement du seuil d'information et de recommandation : Alerte orange**

Dans le quartier de Logicoop, des concentrations moyennes à fortes en dioxyde de soufre ont été mesurées à partir de 10h15.

Le seuil d'information à destination des personnes sensibles (fixé à 300 microgrammes de SO<sub>2</sub> par m<sup>3</sup> d'air en moyenne sur une heure – [µg/m<sup>3</sup>]), a été dépassé à 12h00, avec une valeur de 322 µg/m<sup>3</sup> (en moyenne horaire de 11h00 à 12h00).

Les valeurs mesurées sont repassées sous le seuil d'information à partir de 12h15 avec une concentration moyenne horaire de 299 µg/m<sup>3</sup> entre 11h15 et 12h15.

<b>Zones concernées</b>	Logicoop - quartiers situés au nord de Doniambo
<b>Polluant</b>	dioxyde de soufre (SO <sub>2</sub> )
<b>Valeur horaire (concentration) - heure d'apparition du dépassement</b>	322 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 11h00 à 12h00
<b>Valeur horaire (concentration) - heure de disparition du dépassement</b>	299 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 11h15 à 12h15
<b>Nb de dépassement(s) réglementaire(s) (sur 1 h)</b>	1
<b>Maximum horaire (concentration - heure)</b>	322 µg/m <sup>3</sup> en moyenne de 11h00 à 12h00
<b>Moyenne journalière</b>	25



**Conditions météorologiques et circonstances :**

D'après les données de Météo France, les vents moyens à forts (11 à 13 kt) avec des rafales entre 21 et 27 kt ont été de secteurs sud-est à sud/sud-est à partir de 10h00.

Ces conditions favorisent la dispersion du panache industriel de Doniambo (centrale thermique - SLN) vers le secteur de Logicoop.

D'après les données fournies par l'industriel, la centrale thermique de Doniambo est alimentée en fioul à très basse teneur en soufre (TBTS) depuis 10h08.

Pour mémoire, le **seuil d'information et recommandation** pour le SO<sub>2</sub> est de **300 µg/m<sup>3</sup> en moyenne horaire**.

Il correspond à "un niveau de concentration de substances polluantes dans l'atmosphère au-delà duquel une exposition de courte durée présente un risque pour la santé humaine **des groupes particulièrement sensibles** et à partir duquel des informations actualisées doivent être diffusées à la population". Ce seuil n'entraîne pas de consignes de modification des comportements, hormis pour les personnes connues comme sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion.

**Recommandations en cas de Seuil d'information dépassé:**

*Il n'est pas nécessaire de modifier les déplacements habituels ni les activités sportives sauf pour les sujets connus comme étant sensibles ou qui présenteraient une gêne à cette occasion. Pour eux, il convient de privilégier les activités calmes et éviter les exercices physiques intenses, notamment s'abstenir de concourir aux compétitions sportives.*

*Il est demandé aux parents et à tous les personnels s'occupant d'enfants d'être vigilants vis-à-vis de l'apparition de symptômes évocateurs (toux, gênes respiratoires...) et de ne pas hésiter à prendre un avis médical.*

*Il convient d'éviter l'usage du tabac, de solvants ou autres produits irritants des voies respiratoires pour ne pas aggraver les effets de la pollution.*

**Le SO<sub>2</sub> en bref:**

Le dioxyde de soufre provient principalement de la combustion des carburants fossiles (charbons, fiouls...) dans les secteurs de l'industrie, et des transports. Le dioxyde de soufre est un gaz irritant, associé à une fréquence accrue des hospitalisations pour maladies respiratoires et cardiaques.

A Nouméa, le dioxyde de soufre est essentiellement d'origine industrielle (centrale thermique de Doniambo). Il se retrouve dans l'air après la combustion du fioul lourd contenant du soufre.

Plus d'information sur la qualité de l'air, les indices quotidiens, les bulletins de résultats: [www.scalair.nc](http://www.scalair.nc)

Les données communiquées par Scal'Air peuvent faire l'objet d'une invalidation technique ultérieure